

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mars 2023

---

DRESSER UN ÉTAT DES LIEUX DE LA MENACE TERRORISTE D'EXTRÊME DROITE -  
(N° 877)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CL19

présenté par  
M. Taché, rapporteur

### ARTICLE UNIQUE

I. – À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« d'un groupuscule d'extrême droite ».

II. – En conséquence, au même alinéa, après le mot :

« séjour »,

insérer les mots :

« d'un groupuscule d'extrême droite ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.